

Le Huchoèr

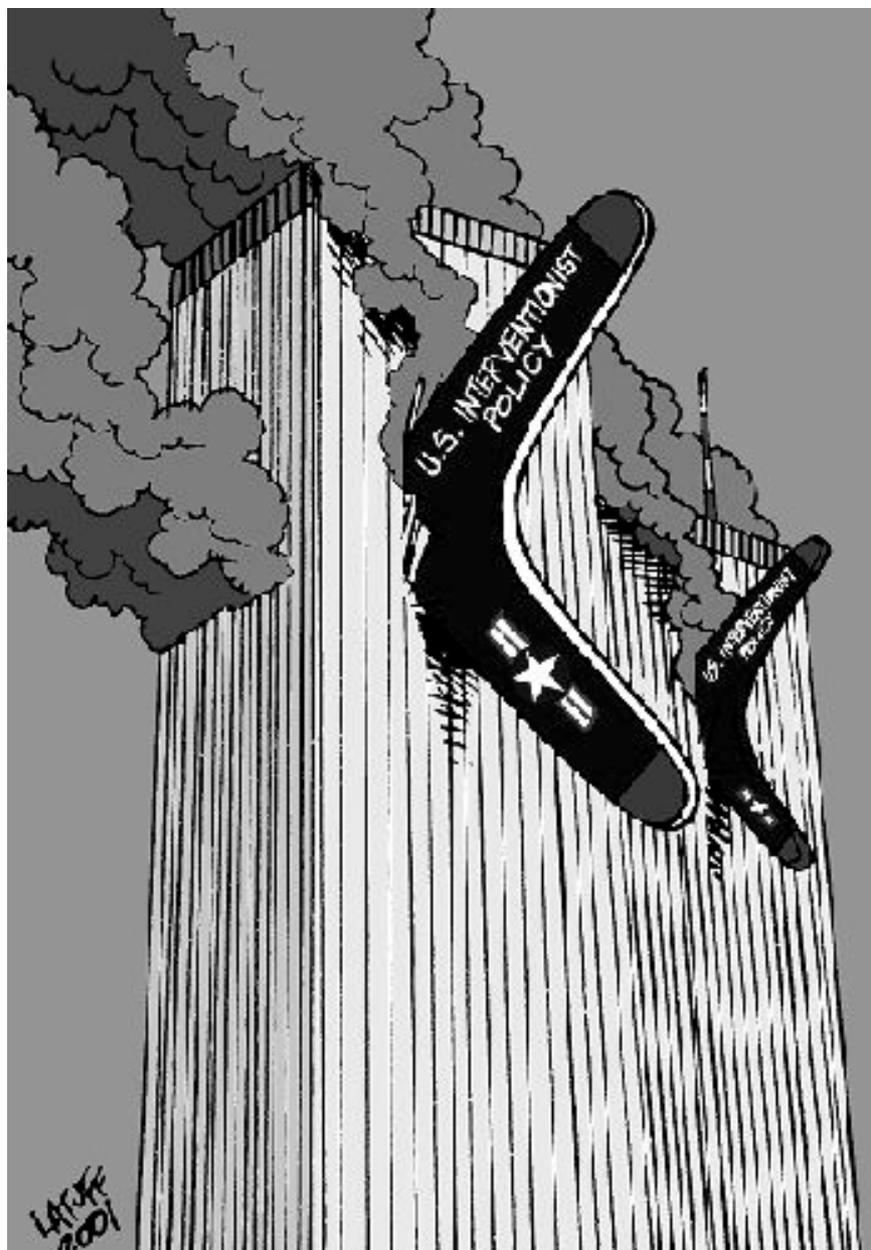
N°3 Organe du Collectif Libertaire Breton Huch! 1,526834907567 €



Ils veulent
nous tuer !!!

Nous saurons nous défendre...

EDITO



Le Huchoèr (le porte-voix en gallo) est la feuille de chou intemporelle de Huch!

Contact : le_huchoer@hotmail.com

<http://www.geocities.com/huchbzh>

Ont participéEs à ce numéro : Corbo, Faber Tzale, OLC, Mister AD, Robert Dizober, Buoc'hig-Doue, FabrIs IskIs.

Remerciements à Mouche et Opopop.





Les Hucheurs(es) parlent aux hucheurs (ses)

Principales résolutions du Collectif Libertaire Breton

- **Contre les récupérations de l'extrême droite et du Capital** en affirmant une présence libertaire dans le milieu breton. Nous estimons cette présence indispensable pour faire entendre un autre son de cloche, une autre façon de voir. A l'heure où des phénomènes du type Vlamms Block ou Ligue Lombarde ont le vent en poupe il est urgent de proposer un autre projet de société prenant en compte les identités nationales. Nous sommes bien conscients qu'à travers le discours « régionaliste » ADSAV ou autres nervis néo nazis opportunistes ont trouvé un thème porteur pour véhiculer leurs idées nauséabondes. A ce niveau, le combat doit se faire tant dans la rue qu'au niveau des idées! Car si les fafs ne sont pas combattus au niveau du terrain qu'ils occupent, on risque d'assister à un accaparement pur et simple de la thématique bretonne. Le discrédit jeté sur le combat des cultures minorisées se traduira alors par un rejet et une peur de la population pour cette problématique. L'équation breton = facho sera remis au goût du jour et à part les fafs et l'Etat français, personne n'aurait rien à gagner dans un tel scénario catastrophe. Car une partie de la population bretonne pourrait très bien être séduite par les discours chauvins et xénophobes d'ADSAV et autres MRB. Cette possibilité est loin d'être exclue car, si l'électorat d'extrême droite est assez discret en Bretagne c'était jusqu'il y a peu, sur une extrême droite française que les votes se portaient. Depuis l'émergence d'une extrême droite clairement bretonne dans son discours, bien malin celui qui pourrait deviner son impact électoral dans les prochaines années. Si l'électorat breton ne succombe pas facilement aux sirènes françaises, il n'est pas exclu que des thèmes bretons soient plus séducteurs. Il y a donc du boulot en perspective pour contre la marée brune qui déferle aux quatre coins de l'hexagone en récupérant tout ce qui se rapproche de près ou de loin aux cultures « régionales ». Voilà une bonne raison pour que des libertaires occupent le terrain, avant que la place se restreigne... Dénoncer les dérives capitalistes et fascistes au sein de la mouvance politico-culturelle bretonne est un des objectifs que se fixe HUCH ! à son modeste niveau.
- **Sortir d'un certain ghetto anar pour aller se frotter aux réalités culturelles locales.** Permettre un dialogue entre militants indépendantistes et militants anarchistes. Décloisonner les militants et, par le dialogue, tenter de se défaire de clichés réciproques. Ces deux mondes militants auraient certainement des choses à s'apporter mutuellement s'ils prenaient la peine de mettre un instant de côté leurs a priori et leurs étiquettes. Aux anars qui nous objecteraient qu'il ne faut pas se tromper de combat et qu'il y a des risques de dérives, nous répondons avec le même entrain, qu'il ne faut pas non plus se tromper d'adversaires. Le combat des cultures minorisées est bien souvent, dans leur essence, d'inspiration libertaire. Nous parlons ici du peuple ! Le peuple que l'on méprise parce qu'il parle patois, parce qu'il parle mal français, parce qu'il n'a pas la culture de l'élite parisienne ou locale. La lutte de classe c'est aussi là qu'elle se joue ! Le français et l'anglais sont les langues du Capital ! Nous refusons l'instrumentalisation d'une culture pour des motifs économiques. Actuellement, une certaine élite bretonnante à tendance à prendre la voie du libéral culturalisme et du marketing à tout va. A ce rythme, la langue bretonne va finir par être perçue comme étant une culture huppée voire élitiste. Ce n'est pas la langue bretonne qu'il faudra taxer de libérale mais bien plus certaines personnes qui, pensant sans doute bien faire, vont la mener à sa perte. Faire d'une langue un produit commercial, c'est en réalité, la mettre au tombeau car elle perd son essence, elle perd son identité car elle perd le lien populaire qui l'a fait vivre. Ceux qui veulent lustrer la langue bretonne pour qu'elle soit « vendable » ou « consommable » jouent, à leur manière un rôle de fossoyeurs. Car il est ici question des langues terreuses, des peuples terreux, des familles terreuses que l'on a montré du doigt, que l'on a vilipendé, que l'on a interdit, que l'on a cloisonné dans le silence de la honte. Honte à toi qui ne parle pas la langue des rois ! (rois médiévaux ou rois de la finance). Honte à toi qui appartient aux classes inférieures ! La langue du peuple porte en elle la misère de sa condition et le germe de la révolte. Malheur aux colons qui la verront éclore !
- **Affirmer le caractère internationaliste de notre combat.** Dans l'optique d'une société mondiale basée sur le socialisme libertaire, nous pensons qu'il est indispensable de se pencher sur la question des identités et de les prendre en compte. Nous ne voulons pas d'une Europe du fric, pas d'une Europe des régions capitalistes, pas d'une Europe des Etats Nations ou des Etats Régions ! Nous souhaitons que les peuples qui composent notre Terre aient le droit à l'autodétermination, qu'ils aient le droit de faire vivre leurs cultures et qu'ils aient le droit de dire non à l'ordre capitaliste que les élites leur imposent. La lutte se mène à un niveau mondial et non pas seulement breton ou européen ! Pour l'autogestion des peuples et pour la dignité des individus ! Pour un internationalisme effectif ! Pour le socialisme libertaire !

NI ETAT, NI CAPITAL, NI ETHNOCENTRISME
POUR UNE BRETAGNE LIBERTAIRE : BRISONS LES CHAINES CAPITALISTES
ET JACOBINES !



De l'inégalité des langues... à l'inégalité des races.

Le débat sur les langues minorisées (comprenez langues régionales ou patois) est un vieux débat, et bien souvent passionnel. Bien des mystères entourent ces langues qui ne voudraient plus elles, rester mystérieuses. Et ce souhait de ne plus rester confinées amène une cohorte de biens pensants, de " oui mais vous comprenez ", d'inquisiteurs voire de censeurs à tout faire pour les y laisser. Ces préjugés sont bien souvent dus au fait le plus éclatant : la méconnaissance

totale du sujet, ce qui est normal puisque ces langues se trouvent gethoisées, et cercle vicieux, puisque devenues cachées, ces langues deviennent louches. Tous les fantasmes peuvent alors avoir court. Vouloir apprendre le breton ou le gallo devient suspect et vogue la galère. La chasse est ouverte ! Voilà que l'on nous écorche

les oreilles de " repli culturel ", et plus grotesque encore... Parlez bretons et vous entrez dans un monde incroyablement cruel où même Goebbels aurait peur de mettre les pieds. Si l'on compte bien, cela ferait 300 000 nazis en puissance en Bretagne, rien que pour la langue bretonne (ne parlons pas des gallésants, qui en plus d'être des fascistes seraient des nazis qui parlent mal le français).

La langue bretonne porte donc les stigmates de toutes les dérives. Elle est dangereuse, séditionnaire et ne véhiculerait donc qu'un type de pensée. Mais pourquoi ? Que je sache, aucune langue n'est attachée à un mouvement de pensée ni à un groupe politique. Une langue permet de développer les idées les

plus ignobles comme les plus généreuses. S'engueuler en breton est possible, mais faire l'amour dans cette langue aussi. De ce fait tordons également le cou au mythe d'une langue française à vocation d'universalité. Cette langue ni plus belle ni moins belle qu'une autre n'y a accédé partiellement qu'à coups de bulldozers culturels. La fameuse francophonie qui s'étend sur le monde n'est que la cicatrice de l'impérialisme de l'Etat français. Les langues (bretonnes y compris) ne sont qu'un moyen parmi tant d'autres de communiquer et ne peut donc aucunement être à elles seules les dépositaires d'une doctrine quelle qu'elle soit. J'écris cet article en français, et cette langue ne me rend ni français, ni vi-

d'argumentation pour nous clouer le bec une bonne fois pour toutes. La haine et le non-sens l'emportent. On nous parle d'égalité, mais à qui va-t-on faire croire que tous les Français sont égaux ? La justice et le social en sont de tristes exemples. Qu'est-ce qui est le plus dangereux pour l'égalité des citoyens : parler une langue en plus ou bien avoir des écarts de salaire de l'ordre de 1000% ? Avoir une culture vivante différente ou bien jouir d'une immunité juste parce que l'on a été élu et donc au-dessus des lois ?

A moins que cela ne soit encore une fois qu'un faux problème. Une langue différente ne rappellerait-elle pas trop à l'Etat et à ses serviteurs une réalité qui n'a pu être complètement effacée, c'est à dire l'existence de peuples vaincus, bernés, acculturés, bref des ethnocides en bonnes et dues formes ?

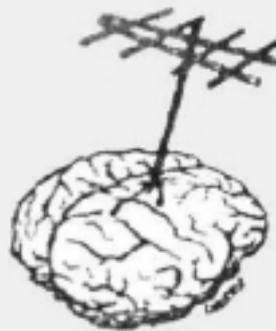
D'autant plus que ceux-là même qui nous interdissent de développer nos langues, de les rendre officielles savent combien cette situation est injuste. Morceaux choisis : "

un spectre hante le monde : le spectre de la langue unique " ; voici(...)notre langue humiliée, notre peuple méprisé, notre culture ébranlée, notre prestige international abaissé, notre place et notre rôle dans le monde compromis ". Qui a pu écrire ceci ? De dangereux ethnocentristes bretons ? Des repliés culturels occitans ? Je vous le donne en mille. Ce sont de cours extraits du " manifeste de la langue française ". Et l'on osera encore nous parler d'égalité. Pourquoi cette même demande venant des bretons constituerait un crime alors qu'elle est légitime aux yeux même de ceux qui nous l'interdit ? Tout simplement car ils se battent moins pour la survie de leur langue que pour la pérennité de

(Suite page 5)

**FALL EO
AN TELE
EVIT HO
SPERED !**

Lazhit anezhi !



chyste ni fan de Chevènement pour autant. A partir de ce constat nous pouvons aller un peu plus loin.

De la pertinence d'une reconnaissance des langues minorisées

Oui nous existons et de ce fait désirons être reconnus. Est-ce vraiment si choquant ? Apparemment oui puisque toute demande allant dans ce sens est irrémédiablement suivie d'une véritable levée de boucliers.

Nous, repliés culturels, osons affirmer notre existence, alors que l'on s'apprêtait à fermer définitivement sur nous le couvercle des poubelles de l'histoire ? A cet instant, plus question de bon sens ni



(Suite de la page 4)

leur prédominance linguistique. Ce qui signifie également une prédominance sur les marchés internationaux. A quoi rimerait-il sinon d'injecter récemment des millions pour l'ouverture de 500 classes bilingues françaises au Vietnam alors que moins de 1% des habitants parlent cette langue, quand ces même personnes nous refusent l'ouverture de trois pauvres classes bilingues bretonnes en Bretagne (ce qui est vous le concevrez beaucoup plus pertinent) sous les prétextes fallacieux d'argent, d'égalité ou je ne sais trop quoi ? Je ne ressens que de l'injustice dans cette politique, mais nulle trace d'égalité.

Pour en finir une fois pour toutes avec je ne sais quelle mépris ou quelle suffisance avec laquelle sont considérées nos langues, souvent même par des gens doués de réflexion, nous pouvons leur poser quelques questions :

Y a t'il des sous-cultures ou des sous-langues ?

Si les cultures minoritaires ne sont pas des sous-cultures, doit-on continuer à les traiter comme telles ?

Si ces cultures, ces langues ne sont pas différentes des autres, elles doivent jouir du même statut que n'importe quelle autre culture et langue, c'est à dire bénéficier de la même politique de protection, de diffusion, d'aide et de promotion. L'égalité, c'est le droit pour nos langues d'être traitées avec autant de respect que la langue française.

Il n'y a pas de tergiversation malhonnête à avoir. Car chercher n'importe quel prétexte pour ne pas avoir à entendre nos voix en Version Originale ne relève que d'une idéologie malsaine : l'éradications de nos langues au profit d'une plus belle, plus pure, plus... égale.

Faber Tzale

Sur la manif de Locarn

En parallèle au sommet de l'OMC qui se déroulait au Qatar (loin de toute contestation directe), la Fédération Anarchiste appelait à un rassemblement devant l'Institut de Locarn le 10 Novembre. L'idée, à la base était séduisante : montrer que la globalisation économique commence à notre porte. L'Institut de Locarn a donc logiquement été choisi comme symbole évident du patronat breton au service du capital transnational. Il s'agissait donc de dénoncer cette Institut qui s'avère être un ramassis de cathos intégristes (Opus Dei) et de patrons bretons aux dents longues. Jusque là, pas de problème sur le principe. L'Institut de Locarn rassemble des millionnaires qui ont bien compris que de surfer sur la vague identitaire bretonne pouvait leur apporter un paquet de pognon. D'évidence, ces requins voient dans la Bretagne un marché juteux : une Bretagne économiquement forte dans une Europe des régions économiquement fortes. Ils ne cachent pas leur ambition de voir la Bretagne (si chère à leur cœur de capitalo) devenir un véritable Dragon européen. Une Bretagne capitaliste dans une Europe aux mains du Capital. Joli programme...avec lequel tous/tes les bretonnes ne sont pas forcément d'accord !



Le problème c'est que la FA, qui est par ailleurs si prompt à donner des leçons de pureté révolutionnaire, ne s'est pas encombrée de scrupules puisqu'elle a signé l'appel à manifester aux côtés de la LCR, d'ATTAC, du PT et de la Libre Pensée !!!

Après un coup comme ça la FA ferait peut-être bien de revoir son sigle pour le convertir définitivement en Fédération Anarchiste Jacobine Française. S'allier avec les ordures de la Libre Pensée et du PT (2 sigles pour une même base militante) est tout simplement inexcusable et impardonnable ! La FA 56 ne nous fera pas croire qu'elle est sans connaître les appels à l'ethnocide de la Libre Pensée, ses positions ultra rétrogrades en ce qui concerne les « langues régionales », ses méthodes d'infiltration politiques (Lambertistes atav !). Le même jour une manif Diwan avait justement lieu à Brest...

Le rassemblement devant l'Institut s'est avéré être une simple ballade de famille où l'on a pu assister pelle-melle à un concours de banderoles dont les seuls spectateurs étaient les CRS de Locarn, à une pièce de théâtre version ATTAC pour amuser les charognards journaliers, aux gesticulations d'un pitre au mégaphone exhortant la foule à reprendre ses slogans anti-breton primaire. Tout cela donnait l'impression d'assister à la sortie annuelle d'une maison de retraite.

CertainEs agitéEs présentEs sur les lieux n'ont pas vouluEs en rester à ce spectacle affligeant et on entaméEs un concours de lancer d'œuf pourri sur les forces de protection du patronat breton. Hélas, quelle erreur ! Les sociaux traîtres d'ATTAC n'ont pas apprécié que leur kermesse soit interrompue de la sorte. Et c'est appuyés par quelques individus de la FA qu'ils ont réprimandé les vilainEs fauteur/ses de trouble qui avaient, de plus, le tort de refuser le fichage vidéo en se masquant le visage. Belle leçon que ce rassemblement où un révolutionnaire de salon hurle dans son mégaphone des slogans du type « Ca va péter ! » et qui endosse l'uniforme du flic quand ça se met effectivement à péter.

L'unique bonne nouvelle de cette piteuse après-midi est un texte de la FA de Nantes qui innove par ses prises de position sur les luttes de libération nationales, la culture bretonne... Il est manifeste que les militantEs de la FA de Nantes ont eu pour souci d'éviter les amalgames pratiqués par leurs petitEs camaradEs de Bretagne Sud. Un bravo donc aux courageux/ses nantaisEs ! CertainEs feraient bien d'en prendre de la graine s'ils/elles veulent que la FA cesse d'être considérée par bon nombre de libertaires comme étant le canal préhistorique de l'anarchisme...

Ni Etat Ni patron dans une Bretagne Libre !

Mister Amzer Du



Daoust hag-eñ eo amerikan an holl dud ?

Dimeurzh 11 a viz Gwengolo 2001 - 9e mintin - daou c'harr-nij a foñs e penn tourioù meurdezusañ e New-York : an "Twin Towers" e-kreiz Manhattan. An tourioù a gouezh en o foull hag ar c'harter Manhattan a zo leuniet gant ur c'houmoul poultrenn ha gant atrejoù. Komzet e vez eus kalz tud marv ha gloazet ; 6000 den o deus steuziet, pladet gant fon-tadeg an tourioù.

div sizhun goude c'hoazh, ne veze komzet nemet eus Amerika gant kazetennoù a bade war-dro 1e15 (40 vinutenn normalamant), deus he rebourserezh, deus bontelezh an amerikaned a zo diwallet gant an Aotrou Doue ken mat, deus Bush hag e garantez-vro skouerius ("It's war !", da lâret eo = ar c'hige-rezh a grog...) hag all...hag all... Komzet en deus kement an tele eus an dra-se ne verzjomp ket ken e varve milier a dud 'blam d'an naonegezh d'ar memes ampoent (d'an 11 a viz Gwengolo e varve 36 000 den abalamour da se), hag atav d'ar memes mare e oa lazhet tud jahinet, hag ivez merc'hed diwellus o zremm en Afganistan, difennet

hag ar bed holl a zo tizhet. *It's crazy !*

Perak en em santfe tizhet muioc'h an dud evit pezh a sell ouzh an darvoud-se, evit pezh a sell ouzh an naonegezh e vez lazhet bemdez bugale ganti abaoe bloavezhioù ?

Ret eo deomp koñsantiñ : deuet eo da vezañ ar Stadoù-Unanet hor roue, hor souveren, hon di-waller da viken. Ne c'hallomp ket ken bevañ hep ar vro-se. Ya, deuet omp da vezañ amerikaned dre gaer met dreist-holl dre heg.

Met an holl ne fell ket dezho bezañ amerikaned. Eürusamant. Sevel a ra tud zo evit diskleriañ n'int ket ha ne fell ket dezho dont da vezañ ur Ronald Mac-

Donald bennak. C'hoant 'meus da ziskouez d'ar re all e c'hallomp paouez an ardivink bras-se, an euzhvil-se a ya war-raok hag aloubo ar bed holl bremaik (ma n'eo ket graet dija...) Breizhiz omp hag e chomomp ! ...

An douar zo re gozh evit ober goap anezhañ (krennlavar brezhonek)



An darvoud-se en dije bet graet gant un Ben Laden bennak, penn terroristed an Islam, kavet repu dezhañ e Bro-Afganistan ha diwallet gant an Talibaned.

D'ar mare-mañ, kame-raioù ar bed holl a enroll skeudenoù euzhus diehan. Ne tispeg ket ken ar "spécials attentat USA" eus ar skramm. Ya, evel-just e tlee ar mediaoù relatañ ar gwallzarvoud spontus-se. Met

dezho prederiañ, ha me oar...

Breizhiz omp...

Daoust hag-eñ e ve-femp deuet an holl da vezañ amerikaned ? Un dra a c'hoarvez e Bro-Amerika

Euros, euroioù : monney is monneiz !

Komision ar galleg arnevez en deus embannet e soñj diwar-benn an euro hag an doare da skrivañ ar chekennoù. Ret e vo d'ar c'hallaoued skrivañ "euro" gant ur S mar plij. Me, ran ket fouter. Skrivañ a ran ma chekennoù e brezhoneg. Grit evel don! Kasit an S da sutal, skrivit e brezhoneg!

Robert Dizober

Buoc'hig-Doue



Le CNAL

Le CNAL (Comite National d'Action Laïque) constitué de 5 organisations telles que les DDEN (délégué départementaux de l'Éducation nationale), la FCPE, la ligue de l'enseignement, le SEUNSA et l'UNSA - éducation ont déposé mercredi 3 octobre 2001 un recours devant le conseil d'Etat pour l'annulation du protocole d'intégration des écoles Diwan dans l'éducation nationale et de la circulaire sur l'enseignement par immersion. Mais le CNAL ne s'arrête pas là et Jean-Louis Biot ex-



plique : « Partout où les collectivités territoriales auront pris des décisions en faveur des écoles Diwan, telle que l'intégration dans des locaux d'écoles publiques ou encore le financement de travaux de locaux hébergeant des écoles Diwan, le CNAL envisage des recours en tribunal administratif pour faire annuler ces décisions ».

A qui s'adresse cette déclaration de guerre ?

Au ministre de l'éducation, monsieur Jack Lang, qui selon le CNAL, aurait pris une décision qui ne relève pas de ses compétences ?

A un système éducatif qui ne ressemble pas à un système normalisé selon des règles dites républicaines ?

Ou bien à nos langues qui n'ont que le tort d'exister sur un sol décidément bien allergique à toute différence ?

C'est évidemment bien un peu de ces trois points qui heurtent

la sensibilité de ces fondamentalistes laïcards. Il ne leur viendrait jamais à l'idée de remettre en cause un système éducatif déjà bien en panne. Les réformes, nombreuses et plus inutiles les unes que les autres ne peuvent plus cacher la misère, notamment en matière de langues vivantes. Le constat est lamentable. Cette éducation nationale orgueilleuse ne supporte pas la critique, ni même les comparaisons. Et pourtant...Le niveau de français des élèves de Diwan n'est plus à démontrer, de même que le niveau d'anglais bien supérieur à la moyenne hexagonale. Mais voilà, ça n'est pas tant le niveau d'anglais que le niveau de breton qui est redouté. L'immersion en langue bretonne semble être un point particulièrement sensible aux yeux de REPERE (résistance pour une école républicaine) qui « s'oppose à ce que dans l'enseignement public les matières (maths, histoire, etc.) soient enseignées par immersion dans une langue régionale. La sentence est tombée et ne souffre d'aucune répartition : Crève charogne ! si tu ne veux pas être comme tout le monde (c'est à dire comme eux). Le CNAL fantasme une école d'où la langue française se retrouverait éjectée. Quelle mémoire courte !

Quelles sont les langues qui furent éjectées du système scolaire ? Qui à mis à exécution une politique ethnocide ?

Bref on reproche aux Bretons ce que l'Etat français a mis à exécution depuis bien longtemps, ce qui est quand même le comble non ?

Le CNAL semble oublier que l'immersion linguistique à Diwan n'est pas l'immersion à la française qui elle ressemblerait plutôt à de la submersion, et pour le cas de Diwan il s'agit bien d'une école Bilingue, avec bi, comme deux (que les choses soient claires) ! A les entendre, la langue française est en danger de mort, et la langue bretonne serait son bourreau. On croit rêver !

[...]si le CNAL est certainement laïque pour certaines de ses actions, son combat de longue date contre les langues régionales n'a rien à voir avec la laïcité et beaucoup à voir, non seulement avec le jacobinisme, mais surtout avec le nationalisme français qui le sous-tend.

Pourtant, l'une des valeurs fondatrices de la laïcité est l'égalité. Le CNAL part de l'hypothèse que l'uniformité de la langue d'enseignement dans la république est synonyme d'égalité, et que cette égalité ne peut être qu'en français. Or cette uniformité, nous le savons bien, n'a rien à voir avec le droit à l'égalité. Le droit à l'égalité, c'est que tous les enfants puissent être alphabétisés dans leur langue maternelle ou affective. Par conséquent, en refusant le droit à l'égalité dans l'alphabétisation et l'enseignement, le CNAL n'est pas "ultra laïque", mais à l'inverse, il rompt avec la laïcité. Il doit être critiqué parce qu'il n'est pas laïque, parce qu'il est nationaliste-français(...).

Mais pourquoi le CNAL considère-t-il que, l'égalité ne pouvant venir que de l'uniformité, cette uniformité ne peut-être qu'en français? Il y a sous-jacent, et très clair dans les prises de position de la FCPE (parents d'élèves), membres du CNAL, l'idée que le "Français", "langue de la révolution française" est, ipso facto, toujours vecteur de valeurs progressistes, pendant que les "langues régionales" sont irrémédiablement liées à l'histoire de régions sous-développées et réactionnaires. Le français reste progressiste sous Pétain, mais le breton reste pro nazi pendant la bataille du rail! On voit bien là les valeurs profondément nationalistes françaises du CNAL, pour qui "la France" est primordialement progressiste, quel que soit le pouvoir politique en place, la classe sociale au pouvoir, les évolutions de la société. C'est donc du point de vue de classe et du point de vue internationaliste-égale dignité pour toutes les nations- qu'il faut le critiquer.

Internationalisme et laïcité seraient des angles d'attaque à mon avis plus efficaces pour contre attaquer et convaincre. Nous ne voulons pas moins de laïcité, mais à l'inverse plus de laïcité, une laïcité complète, égalitaire, démocratique, contre les concessions du CNAL au nationalisme français(...).

Michel Cahen (tiré de l'hebdomadaire Enbata)

Robert Dizober



COUR SPECIALE , STATUT SPECIAL

L'article 2 de la Déclaration des Droits de L'Homme de 1789-1791 range la résistance à l'oppression parmi les droits naturels et imprescriptibles de l'homme et du citoyen . Ce droit est repris implicitement dans la constitution de 1958 qui, dans son préambule se réfère à la déclaration des Droits de L'Homme .

Il y a la un paradoxe, comment l'Etat peut il accepter que son autorité soit combattue par tout groupe d'individus se sentant opprimés. La répression fait partie de la logique de tout Etat.

Depuis toujours il s'est doté de cours de justice spéciales pour juger les crimes et délits contre la sûreté de l'Etat ou crimes et délits contre son intégrité territoriale . Sous l'ancien Régime c'était les cours prévôtales ordonnance de 1690) ou encore le principe de la " justice retenue " du souverain : crime de " Lèse Majesté ". Pendant la Révolution Française diverses formes de hautes cours eurent à juger des crimes de " Lèse Nation ". A partir de 1830 , jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale ce système de répression sera adapté au régime parlementaire : Chambre des Pairs puis Sénat . De 1939 à la fin de la guerre d' Algérie diverses cours de justice spéciales sont apparues au grés des troubles. Pendant cette période le pouvoir a instauré tout un arsenal de décrets et d'ordonnances pour justifier ses mesures d'exception.

A la fin de cette guerre il y a eu pour la première fois en France la création d'une " juridiction permanente d'exception " , la loi du 15 janvier 1963 instaure la Cour de Sûreté de L'Etat, qui est officiellement installée le 25 février 1963. Elle a compétence sur tout le territoire national. .Sans aucun doute le

projet de loi a été instauré sous la pression des évènements dus à la fin de la guerre d'Algérie (O. A. S) . La cour de sûreté de l'Etat devait remplacer divers tribunaux d'exception éphémères créés par De Gaulle.

Déjà une ordonnance du 4 juin 1960 avait entièrement repris la rédaction des textes du code pénal relatifs à la répression des crimes et délits contre la Sûreté de l'Etat . Cette juridiction d'exception vivra jusqu'en 1981 , elle sera abolie par l'arrivée de François Mitterand au pouvoir. De 1981 à 1986 les crimes et délits contre l'intégrité du



territoire seront jugés par des cours de Droit Commun aux endroits où ils ont été commis .

En 1986 une nouvelle loi d'exception est votée sous l'impulsion de Charles Pasqua alors Ministre de l'Intérieur, le parquet et les instructions sont de nouveau centralisés à Paris. les notions de sûreté de l'Etat et d'intégrité du territoire ne sont plus mentionnés dans les chefs d'inculpation, ils sont remplacés par " entreprise terroriste " sans doute pour criminaliser un peu plus les mis en examen.

Jusqu'en 1981 ces différentes juridictions d'exception offraient " une compensation " les mis en examen avait un statut spécial de prisonnier politique, aujourd'hui les militants incarcérés par la quatorzième section du parquet de Paris ont

bien un statut particulier ,mais il est à leur désavantage puisqu'ils sont tous classés D. P. S (détenu particulièrement surveillé). Ce statut est celui qui remplace celui des quartiers de haute sécurité d'avant 1981. D P S veut dire le plus souvent : isolement quasi total ,provocation de la part de l'administration pénitentiaire, humiliation , absence d'activités .

A titre d'exemple, voici quelques extraits du régime politique des militants du FLN Algérien incarcérés à Fresnes et à La Santé .

-Les détenus étaient dans un quartier séparé de ceux des prisonniers de droit commun

-Le verrou était à l'intérieur de la cellule

- Des conférences ou réunions en salle commune étaient permises même le soir

-Les douches étaient libres à volonté

- Les visites au parloir étaient permises chaque jour de la semaine toute l'après-midi .

A titre d'exemple, encore, des extraits du statut spécial des prisonniers politiques bretons tous détenus à Fresnes dans un quartier spécial (C.NO), jusqu'au mois d'août 1981 .

- Parloir tous les jours de 9h à 11h et de 15h 45 à 17h y compris le samedi et le dimanche .

- Chaque prisonnier peut recevoir quatre personnes à la fois.

-Les détenus peuvent assister à des séances de télévision collectives dans une salle commune jusqu'à 23h (il n'y avait pas encore de télévision payante dans les cellules).

-Pendant la journée les portes des cellules sont ouvertes, les détenus peuvent se réunir et avoir des activités en commun.

(Suite page 9)



(Suite de la page 8)

- Une salle de bricolage est à leur disposition dans le quartier qui leur est réservé.

Aujourd'hui rien de tel, ils sont tous dispersés dans différentes prisons de la région parisienne, les familles ne peuvent les voir pas plus d'une heure à chaque déplacement, une fois par mois, et encore faut il prendre rendez vous puisqu'ils sont classés D P S .

Pourtant ce sont des prisonniers politiques .

Parce que, pour ceux qui pourraient être coupable de quelque chose, leurs mobiles apparaissent particuliers. Il n'y a ni volonté de profit , ni volonté de vengeance personnelle, ni volonté de nuire à des personnes physiques .

Mais tentative d'attirer l'attention des médias par le biais de l'événement spectaculaire et violent et de les conduire à diffuser un message politique qui ne trouve plus d'autre relais . Il est évident que l'action (quelque soit l'analyse que l'on en fasse , adversaire ou partisan de la violence), comme les mobiles, sont exclusivement de nature politique. Pour ceux qui ne sont coupables de rien, c'est sans doute le message qu'ils voulaient faire passer par leur engagement politique qu'on leur reproche . Tous ont le droit d'être reconnu pour ce qu'ils sont : indépendantistes, résistants à l'oppression de l'Etat français en Bretagne (économique, culturelle, etc.) et à sa politique d'assimilation .Ce sont tous des prisonniers politiques , ils doivent être reconnus comme tels .

Michel Herjean

Rien à attendre de la justice!

Co-fondateur de Skoazell-Vreizh, Me Yann Choucq, avocat au barreau de Nantes, a défendu de nombreux inculpés politiques bretonnes au fil des années. Il défend plusieurs des inculpés actuels dans les trois dossiers en cours d'instruction. Analyse de la situation actuelle parue dans Kannadig niv 13, bulletin de liaison de Skoazell Vreizh.

S.V. : Est-il normal que les



bretons inculpés dans les différents dossiers instruits par les juges antiterroristes restent aussi longtemps en détention "provisoire" : plus de deux ans pour certains?

Me Yann Choucq : Depuis la loi du 15 juin 2000, la norme est de limiter la détention provisoire à un an. La loi prévoit que cette détention peut exceptionnellement être prolongée, mais il ne s'agit que d'une exception. Le problème est qu'à chaque fois que le code de procédure pénale prévoit une exception, dans la pratique des juges, cette exception devient la règle.

S.V. : Concrètement, comment peut-on expliquer ces détentions interminables ?

Y.C. : On nous dit que des confrontations sont nécessaires entre inculpés ou entre certains inculpés et des témoins. Nous attendons ces confrontations depuis plusieurs mois. La détention provisoire aurait pour raison d'éviter les concertations avec d'autres personnes, mais on ne sait pas qui, ni pourquoi... La loi autorise le juge à ne rien révéler sur l'objet des commissions rogatoires en cours. Il suffit que le juge estime la détention nécessaire au bon déroulement de la commission rogatoire, sans avoir à

donner d'autres explications. Il faut savoir également que les affaires bretonnes ne sont pas la priorité des juges qui, qui instruisent par ailleurs des dossiers très sensibles comme l'affaire Erignac ou d'autres affaires corses.

Enfin, les expertises sont extrêmement lentes. Le seul laboratoire d'analyse de l'ADN, à Nantes, est surchargé, tous les juges demandent des expertises. Ils attendent donc ces résultats pendant des mois. Des mois pendant lesquels ils gardent les inculpés en détention.

S.V. : Le dépôt de requête en nullité de procédure ralentit-il



ne soient pas entendus par les juges pendant plusieurs mois d'affilée ?

Y.C. : Un inculpé a le droit d'être entendu tous les quatre mois, sinon il peut saisir le juge des libertés et de la détention. Dans la mesure où les prisonniers politiques bretons estiment avoir dit aux juges tout ce qu'ils avaient à leur dire, pourquoi demanderaient-ils à être entendus à nouveau ?

S.V. : Pourquoi refuse-t-on le statut de prisonnier politique aux inculpés bretons et autres ?

Y.C. : Il n'existe pas de prisonnier politique dans l'État français, seulement des "terroristes". C'est le meilleur moyen de cacher la réalité. C'est la vieille technique de l'amalgame, née lors de la dernière guerre. Ce n'est pas le fait des juges, mais le fait de la loi.

Entre prisonniers politiques et prisonniers politico-financiers, la différence est visible. Seuls les derniers sont considérés comme VIP...

Nous nous sommes battus à une époque pour obtenir un "statut spécial de détention"



aux prisonniers politiques bretons, jusqu'à la suppression de la cours de sûreté de l'État. Ce statut existe toujours en théorie, dès lors que les inculpés sont poursuivis pour crimes et délits politiques (espionnage, complot contre l'intégrité du territoire national...). Mais la notion d'association de malfaiteur, systématiquement appliquée

aux inculpés politiques, permet d'éviter la notion de prisonnier politique.

La notion de "terrorisme" n'est pas une notion juridique, mais une notion politique qui a été introduite dans le droit. C'est une notion récente, conjoncturelle, qui a été introduite en Allemagne avec la RAF, en Espagne avec l'ETA, réintroduite dans le droit français avec Action directe. Depuis 1994, c'est devenu une infraction en soi.

S.V. : Pourquoi dites-vous "réintroduite" ?

Y.C. : La loi n'évolue qu'en fonction des rapports de force. Le tollé qu'a déclenché la déclaration de Lipietz, l'ancien candidat vert à la présidentielle sur l'amnistie en Corse, est révélateur. La société française est inquiète pour son identité. Par réflexe sécuritaire, elle se focalise sur des fantasmes répressifs et sur des idéologies sécuritaires.

La France a une identité qui n'est construite que sur la délimitation d'un territoire comme aire de pouvoir et non sur un consensus social constitutif d'une communauté humaine. Quand on entend Chevènement dire qu'il faut intégrer les immigrés, philosophiquement son discours est construit sur les mêmes référence que Le Pen. Le Pen dit : "dehors les bronzés", Chevenement dit : "Passons-les à l'eau de javel tricolore". Le but poursuivi est le même : l'égalité fait l'uniformité. Le Pen n'a pas évolué depuis l'abolition de l'esclavage, en 1848, Chevenement n'a pas évolué depuis les lois sur la laïcité, en 1905.

S.V. : Que risquent les prisonniers politiques bretons lorsqu'ils seront jugés ?

Y.C. : Tout dépend du contexte politico-médiatique au moment du procès.

Alain Solé (alainsole@bzh.net): 17348 Cel. A125, MA de Haut de Seine, 133

avenue de la Commune-de-Paris, BP 1414, 92014 Nanterre Cedex
Arno Vannier (arnovannier@bzh.net): 303.684.S - Bâtiment D2, Maison d'Arrêt

de Fleury-Mérogis, 7 av. des Peupliers - 91705 Saint-Geneviève-des-Bois

Gaël Roblin (gaelroblin@bzh.net): 273 196 - D1/241, 42 rue de la Santé -

75674 Paris cedex 14

Gérard Bernard (gerardbernard@bzh.net): 289 703 V M114 D4, 7 avenue des

Peupliers, MAH - 91705 Fleury-Mérogis

Jérôme Bouthier (jerombotyaer@bzh.net): 304011X, bat D2, Maison d'arrêt des

Hommes, 7 avenues des Peupliers - 91705 Fleury Merogis

Kristian Georgeault (kristianjorjaud@bzh.net): 276.024 - A - 328; Maison

d'Arrêt; 42, rue de la Santé - 75674 Paris cedex 14

Paskal Laizé (paskallaize@bzh.net): 274 740 D219, 42 rue de la Santé - 75674

Paris cedex 14

Stéphane Philippe (stefanphilippe@bzn.net): 273 209, B 117, 42 rue de la

Santé - 75674 Paris cedex 14



L'esclavage pénitentiaire

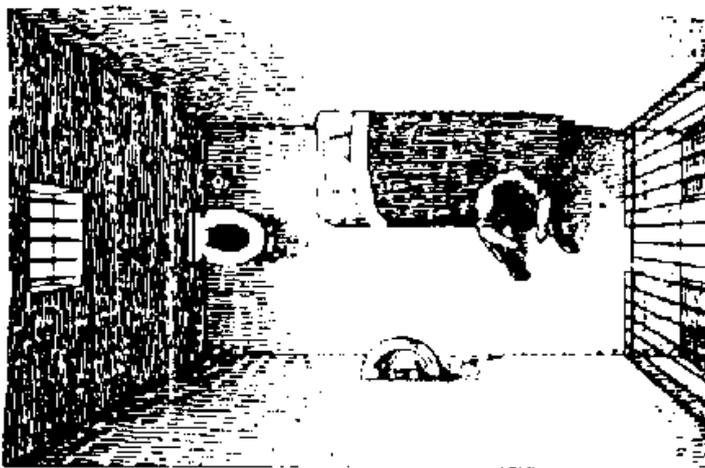
La prison est un monde difficile. Contrairement aux idées reçues, presque rien n'y est gratuit (à part la bouffe infecte et informe distribué à tous !) : PQ, amélioration de l'ordinaire, produits d'hygiène. La pauvreté y est pourtant savamment organisée par l'administration : prélèvement, au delà d'un certain seuil, des mandats que reçoivent les détenuEs, prix exorbitants des produits disponibles à la vente (vente dont la gestion est souvent confiée à un organisme privé), limitation des produits pouvant arriver de l'extérieur.

Comme il en est ainsi pour les produits de base, il va sans dire que les accès à une télévision, une radio, aux livres en sont encore plus limités (à l'exception bien entendu des loisirs organisés, contrôlés et dispensés par l'administration elle-même). D'autant qu'une détenue de la prison de Rennes (et il doit y en avoir d'autres) a eu la mauvaise surprise de recevoir un joli papier des services de la Redevance télé lui réclamant près de 800 F de taxe (ah, fisc quand tu nous tiens !).

CertainEs détenuEs reçoivent bien sûr du soutien de l'extérieur mais ce n'est pas toujours le cas. Reste alors deux solutions : adopter le système D (rendre de petits services pouvant aller de la protection rapprochée à la prostitution) ou sombrer dans le "Système". Choisissez le pire...

Le travail en prison dépend d'un régime particulier qui aurait dut depuis 'perpêt' faire bondir les sociaux-démocrates, les humanistes de tous poils.

On pourrait commencer par parler des salaires dont vous doutez bien qu'ils sont largement en dessous du minimum syndical (ah non, c'est vrai il n'y a pas de syndicats de détenuEs donc pas de...). Mais je débiterais par des points encore plus révoltant. Un exemple, avec Fleury Mérogis : "J'ai



vu une fiche de paie : sous les inévitables décomptes d'une sécurité sociale à laquelle elle n'ont qu'a moitié droit (ndlr: unE détenuE qui travaille ne touche aucune indemnités pour les jours non travaillés pour cause de maladie), figurent les retenues pour (...) les "produits d'entretien" (...) et trois cents francs pour l'occupation de la cellule."(1). Le statut de prisonnierEs travailleur-S-Es donne donc l'agréable privilège de payer son loyer carcéral, de la poudre à récurer et de la javel ! Les fameuses cellules sont rarement des 'chambres simples' : trois travailleur-SE-s dans un même cellule (et c'est fréquent) donnent donc 900 F pour 9 mètres carrés.

Le système est d'autant plus inégal que bien souvent les travaux sont payé à la tâche : 0,10F du prospectus plié par ici, 0,20F du carton mis en forme par là, 2F du collier en perles enfin ici encore. Il n'y a bien évidemment pas de part fixe dans le salaire... il ne faut donc pas tomber malade, ni avoir de faiblesses. Et les entreprises qui profitent du système ne s'en vantent pas, pourtant "elles (les détenues de FM) vont plier les jolis documents cartonnés(...)" "LA NOUVELLE

RETRAITE DE LA CAISSE D'EPARGNE : AVANTAGES" ".

D'autres vendent des bijoux estampillés made in France mais qui mériterait plutôt l'appellation "Prisons Françaises" d'origine contrôlée. Mais ne gâchons donc pas le plaisir du peuple qui au fond se

moque bien de savoir qui dans un atelier de misère pour un quignon de pain lui a plié le prospectus qu'il tient dans les mains se demandant où son argent serait le mieux investi.

Quand au salaire : misère ! Alors que certainEs travaillent plus de huit heures par jour (plus parfois le samedi matin) dans des locaux pas toujours bien chauffés l'hiver, rarement bien ventilés l'été celui-ci est souvent compris entre 900 et 2000 F par mois. Même pas le RMI.

Bien évidemment, il n'y a pas de congés payés... dommage !

OLC

(1) les murs de vos prisons - récit Fabienne Maestracci ALBANIA 2001



Faut poènt se gausae deü mondd !

Despè le 11 deü mei de Setambr l'Occidan folèy e vieu veir dez terroristt dan tou l'z andreit matenbèn i n'a poèn auqunn realitaèy a tót ela. Bé seür i n'a unn vi-laènn tór ameriqàènn

qi se deschomit. Ai don ! Je n'alonn tót còm poènt criae pór ela. Lez gimauntór ont ti criae pór l'Irak ? Ont ti criae pór lez creim dez Ameriqàènn dan le mondd ? On ti huchae rapor a la politiq dez Etat Uni su la drogg, su lez vantt d'armm ? Nanni bé seür ! E pórquei don ? A cauzz qe lez gimauntór sont a jóae le mesmm joe d'asambl. Ela se nómm la poeczauuncz de la Chevauncz, la poeczauuncz de l'Occidan. Nèt bèn, nèt bèn... Ol est biell l'Europ : un vrae chutiau pór lez Ameriqàènn...

A óir lez gimauntór don, nan póraet creir qe la planètt va bentost se mórir par la fautt dez « terrorist ». Maèn eyó qi son don lez terrorist la ? Je sonj q'on poe lez teróae dan lez ministaèrr, dan lez comiczariat, dan lez banqq... Veila lez vrae terrorist ! Maèn lez gimauntór

sonjan vantaèy q'est pu aisé de cauzae dez délinqan, dez « bandd de jieunn », de l' « einseürauncz »... Nèt bèn... Je ne vóz óbliron poènt.: v'ètt dez pórczeü a l'óvraij pór l'Etat e la Chevauncz. Vóz póez terjór cauzae dez sorbaman dez mau coèfaé... Le sorbaman deü restan deü mondd n'a poènt auqunn consé-



cauncz. Le mondd poe bèn mórir de faèn, de penèll...le moral dez mau coèfaé est pu hétaunt...

Lez mau coèfaé son benaèzz justenaman : 2 ,4 miliar de franc balhyaé par l'Etat Fraunczaes pór lór anchaevaunczament !!! Est poènt duc pór yeucz d'aveir hardi d'elij : unn petitt huchery, lez sindica, lez gimauntór e v'la l'afaèr dan la póch ! Le restan dez mes-tyaer poèt terjór huchae pór aveir trei só : racz ! Dan un Etat policziaé, lez elij son

pór lez policziaé , est normau nanni ? Ca roèll pór lez mau coèfaé : Milipol est la pór qe lez ciuns la ajetan de biell arm asurfein de tuae propraman lez jieunn delinqan terrorist. Ela seraet pu hétaunt cor de nóz tuae a la naésauuncz je sonj... Cóm ela la planètt póra yestr pènturlurae an bloe mau coèfaé e vèrt militaèr.

Avez vóz ói cauzae de la lei su « l'asurauncz

de tót lez jórnn » ? Est poènt biau le qei la ? Lez mau coèfaé p ó v a n m a e z o e s'an v'nir ergardae dan vostr

chaèrtt qan c'est qi vólan. I póvan etó s'an v'ni

sez vóz a l'órr qi vólan deü jórnn ó de la neut. Maezoe lez vigil póvan etó prandr voz bany d'idantitaéy. Belebèn de qei an pu d'ela, demaundaez le programm ! Dan tót l'zendreit la policz est ilaé pór agetae, tuae lez aergór, usae de la jahènn, anchaemólae, anvelimae lez chozz dan lez grand bórg, defandr l'Etat e la Chevauncz. Veila la viy d'un fliq ! E i fauraè criae pór cez pórczeü la qan c'est qi se font tuae ? Yan pa ! Je ne soes poènt mei masochistt...

Mister AD



Mémoire courte : courte vue

En avant propos du livre *Balades nature en Bretagne*, vous pouvez lire : « En Bretagne vous ne savez jamais très bien où commence la terre et où s'arrête la mer (...) ». Aux éditions Dakota, qui produisent notamment ce livre, on n'a pas l'air de le savoir non plus. La quatrième de couverture ainsi que la page trois resplendissent d'une magnifique carte de Bretagne amputée de la Loire Atlantique, découpage héritée de l'administration de Pétain en 1941. Ceci pose la problématique du territoire, et l'on peut honnêtement se poser la question de savoir si cette notion n'est pas contraire à l'esprit libertaire. Alors pourquoi attacher tant d'importance à ce que la Loire-Atlantique soit bretonne ou non ?

Parce qu'on ne joue pas impunément avec les peuples. On ne peut pas laisser des technocrates dessiner des traits sur des cartes qui ne tiennent pas compte des réalités sociales, culturelles, linguistiques etc.. Sans penser aux dégâts que cela pourrait entraîner. On ne peut pas réclamer la paix dans le monde si l'on sème les germes de conflits futurs. Voyez l'Afrique et ses découpages absurdes, des pays comme la Catalogne ou le Pays basque coupés en deux, la partition en Irlande du Nord... La négation des

peuples, de leur manière d'appréhender le monde sont une violence faite au bon sens, au respect des hommes et des femmes qui le compose. Faut-il alors s'étonner de la naissance de certains conflits ? La faute en incombe-t-elle alors à ces peuples niés ? Est-il juste de parler de guerre ethnique et de rejeter la faute à ces « nationalisme » nés justement de leur négation ? Comme l'écrivait Pierre-André Taguieff dans son ouvrage intitulé *le racisme*,



« ne pas reconnaître les différences, c'est exacerber le désir de différenciation, c'est rendre pathologique le besoin d'identité distinctive ». Y aurait-il conflit si l'on ne cherchait pas systématiquement à vouloir rayer ces peuples d'une manière ou d'une autre de la carte ?

Nier Nantes comme faisant partie du territoire breton, c'est une manière de la rayer du monde breton, et

par-là même occasion rayer une culture en cet endroit précis.

Alors que ce découpage ridicule ait été instauré par Pétain est finalement bien mineur. Simplement, cela ne rend que plus suspect les gouvernements successifs qui n'ont jamais cherché à défaire un décret issu d'un gouvernement Vichyste, et l'on peut se demander donc à qui profite le crime ?

Nantes en Bretagne n'est pas une affaire de frontière, de barbelés ou de je ne sais quoi.

Nantes en Bretagne, c'est s'opposer à un ethnocide tranquille, c'est s'opposer à des méthodes de propagande anti-bretonne particulièrement perfides, c'est s'opposer au lavage de cerveau. Car si l'on arrive à faire gober aux habitants de la Loire Atlantique qu'ils ne sont pas bretons aujourd'hui, c'est qu'ils peuvent nous faire gober n'importe quoi demain, si vous voyez ce que je veux dire.

Donc, plus que jamais, il faut comprendre que cette histoire n'est pas qu'une histoire de racine, d'identité, de bretonnité. Cela concerne tout le monde. Nous ne sommes pas interchangeables à volonté et surtout nous ne sommes pas ce qu'ils voudraient que nous soyons : des consommateurs sans mémoire.

FabrIs IskIs



(Suite de la page 14)

nuer. C'est quand même sa gueguerre au gars Bush, c'est pas une bande de rebelles en haillons qui vont lui la voler. Et puis d'abord c'est pour leur biens à ses Afghans que les Etats-unis sont là. Il ont besoin d'être contrôlés, dirigés ces grands enfants. Bien-sûr, on ne manque pas d'argument à allure pseudo démocratique, et ce, pas seulement de la part des américains, l'occident dans son ensemble paraît unanime : Les forces de l'alliance du nord n'ont ni les moyens ni la perspective d'établir un contrôle territorial du pays. Il y aura délégation de détachement dans les différentes régions et l'apparitions des fiefs régionaux. On le voit, ils sont bien gentils ces petits Afghans, mais qu'ont laissés des gosses s'émaniciper et c'est le bordel : la démocratie à l'occidentale et le modèle centralisateur sont en danger.

Alors l'ONU intervient et

le conseil de sécurité adopte une résolution d'origine franco-britannique(on n'allait pas laisser le monopole de l'évangélisation aux américains qui ne souhaitent pas une action multilatérales). La résolution qui affirme son attachement à la souveraineté et à l'indépendance de l'Afghanistan et lui exprime son appui émet tout de même quelques conditions, parmi lesquels une, demandants aux Afghan de « respecter les obli-

gations internationales de l'Afghanistan et notamment en coopérant sans réserve à la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue(...) ». Il serait plus qu'intéressant de connaître toute ces « obligations internationales de l'Afghanistan ». Au sujet de la résolution, et toujours dans le monde du 16/11/01, on peut lire Hubert Védrine(ministre français des affaires étrangères) : « La résolution crée un cadre pour nos actions, elle « encourage » les Etats membres à contribuer à la sécurité de l'Afghanistan. » et

sables ont beaucoup à gagner en faisant le bon choix. Ils doivent se mettre d'accord très vite sur un équilibre politique. J'ajoute que la même attente concerne les pays voisins qui soutiennent tel ou tel groupe en Afghanistan. » Sacré Hubert, il nous donne les arguments dont nous avons besoin. Effectivement, le monde a abandonné, il y a longtemps l'Afghanistan. Oui on a laissé un peuple se faire humilié, se faire priver de droit, de liberté par un pouvoir obscurantiste et totalitaire. On a refusé de défendre l'Alliance

**H
U
C
H**

**NI GUERRE
« PROPRE »**

NI GUERRE « SAINTE »

FICHEZ NOUS LA PAIX !

Contact : huch.clb@voilà.fr

plus loin « Il est très urgent que les factions afghanes trouvent un compromis. Alliance du Nord ou Patchoues, politiques ou militaires sont désormais devant leurs responsabilités. En 1992, le monde a abandonné l'Afghanistan, maintenant le monde entier est prêt à aider les Afghans à reconstruire un pays. Mais nous ne sommes pas prêts à aider l'Afghanistan à retomber dans la guerre civile ou à éclater en fiefs. Ces respon-

du Nord, même d'y prêter attention, on s'est juste quelque peu offusqué de la destruction de quelques bouddhas de pierre. Pire, l'occident a même favorisé, à certains moments de l'histoire, les Talibans. Durant les longues années de dictature religieuse, on n'a jamais jugé bon de s'intéresser aux populations victimes d'un régime exécrable. Et là, d'un coup, alors que les Talibans sont renversés, il est opportun d' « aider » les



Afghans, incapables de gérer eux-même. « ...Ces responsables ont beaucoup à gagner n'est sans doute pas prêt de connaître le sens des mots démocratie et liberté. Eco-

n'auraient jamais eu accès au pouvoir...), soit enfin en voie de développement.

CORBO

Anarkour ha diveliour?
Breizh e Du!

<http://www.chez.com/duzodu>



en faisant le bon choix... » Ta phrase sent la menace Hubert. Ecoutez bien papa et maman Europe, les petits nafghans, sinon l'ONU viendra vous botter le cul.

Avec d'un côté des américains nostalgiques de la guerre froide (après les soviétiques, les terroristes islamistes) et désireux de justifier leur puissance militaire impérialiste et de l'autre le reste de l'occident, craignant de ce faire distancer par l'oncle Sam, le peuple Afghan

nomiquement, on l'avait compris depuis longtemps, militairement et politiquement, on en est désormais plus que certain, le colonialisme a vraiment de beau jour devant lui.

Certain pays n'en ont pas fini d'être, au sens des grandes puissances, en voie de développement. Il va être urgent que l'humanité occidentale, après avoir fait du monde ce qu'il est (rappelons encore une fois que sans les U.S.A, les Talibans

Istorourien : livourien gevier a vicher ?

Marc Ferro, istorour anezhañ, animatour an abadenn brudet « Histoire parallèle » a zo deuet e Roazhon d'an 20 a viz Du evit ren un diviz diwar-benn e levr diwezhañ « Histoire de France » embannet gant Odile Jacob. Pedet eo bet an den gant ar gevredigezh le kiosque citoyen, pezh n'eo ket souezhus pa ouzer eo Marc Ferro e-touez sinerien gentañ galv Jean Pierre Chauvinement evit dont da vezañ prezidant Bro-C'hall.

Aterstet eo bet ar paotr gant West Torch. Azivout plas an istor er vuhez pemdeziek e respont M. Ferro : « l'histoire que nous avons apprise à l'école et qui est si souvent contestée car elle contient beaucoup de mensonges, de mythes, qui la déconsidèrent, est en même temps une force qui agit sur la société française ». Sklaer eo evel lagad an naer ! Livet e vez gevier deomp gant ar skol, ha gant an istorourien met n'eo ket ur gudenn peogwir eo a drugarez da se eo Bro C'hall hag ar c'hallaoued

evel m'emaint. Da larët eo, un dra faos penndabenn. Ken sklaer eo sell ar paotra - zivout ar vretoned :

« (...) à l'heure de la mondialisation, l'état nation est le mieux à même de défendre les bretons, que les bretons entre eux ». Ken sot eo ar vretoned ne ouzont ket pezh a zo mat evito o-unan. Met marteze e sinifi e vefe gwelloc'h dezho kaout o stad dezho ? Piv oar ? Forzh penaos arabat selaou pezh a lâ, rak un istorour a zo ul liver gevier evel m'en deus lavaret.



Fabris IskIs

Expulsion du squat à Guingamp



Le 1er novembre 01, une douzaine de squatteurs et squatteuses ont investi une ancienne salle de gymnastique abandonnée depuis plusieurs mois et appartenant au Crédit Agricole.

Le tribunal de Guingamp a prononcé un avis d'expulsion pour le mercredi 14 novembre, à l'heure où blanchit la campagne...

Mercredi 14 au petit matin, l'huissier de service est passé annonçant dans sa foulée l'arrivée prochaine des flics. Et des flics y en avaient: si l'on considère qu'ils sont au moins 20 par car, cars au nombre de 4, cela nous fait 80 CRS. Comptons les flics en civil, inspecteurs, RG, les keufs locaux et le régional de l'étape et l'on arrive tout de suite à 120 personnages pour 17 occupants ! soit 7,05882352941176470588235294117647 flics par occupantE.

L'intrusion des forces du BIEN a été facilitée par le voisinage qui s'est permis de conseiller aux flics de passer par chez eux (ils ont une cour qui donne sur le bâtiment occupé)

Les Archers du Roy entrés par derrière ont donc défoncé la porte d'entrée de l'intérieur évitant ainsi à leur collègues (de travail) de passer par l'arrière. L'évacuation des 12 premierEs occupantEs s'est fait sans trop de heurts si ce n'est une fouille au corps indécente sur une des occupantes (ce n'est pas un heurt, tout juste un attouchement !).

Mais cinq occupants se sont réfugiés sur le toit.

Et pour les déloger, CRS et pompiers ont rivalisé d'inconscience malgré les appels à la raison d'une vingtaine de sympathisantEs qui ont fini par être refoulés des environs tant ils et elles semblaient menaçantEs

pour le moral des troupes (à peine quelques coups: vous savez les p'tits coups vicelards dans l'bas des côtes ou dans les mollets. Et puis aussi une baffe à la mère d'un des occupants, ça lui apprendra).

Bref des flics incompetents pour assurer un minimum de sécurité dans ce genre de situation (et même leur propre sécurité, mais quand on est un Rambo on se refait pas !) ont emprunté l'échelle des pompiers (aimables collaborateurs qui n'ont fait qu'obéir*) et aussi leur moyen préféré: faire des trous dans le toit pour finalement passer par la mansarde.

Les cinq résistants serrés les uns les autres ont finalement cédé sous les coups dissuasifs. Et comme disent les journalistes: "par miracle, Il n'y a pas eu de victimes"

Au commissariat, une copine s'est ramassée un coup de poing dans le nez et un copain s'est fait fouiller tendrement. les 17 expulséEs ont été inculpéEs de dégradation et de mise en danger d'agent de police ou un truc dans l'genre. Personne n'a signé.

Opopop

- * Obéir = Réfléchir ?

LES IDEES NE S'EXPULSENT PAS!

UNE EXPULSION, UNE OUVERTURE!

COMMUNIQUE DE LA COORDINATION ANTI REPRESSIVE DE BRETAGNE

Le comité de Guingamp de la CARB dénonce les méthodes d'expulsion utilisées envers les occupants du squatt situé 9 rue Montbareil à Guingamp.

Une fois de plus l'état montre son visage ultra sécuritaire et répressif: une centaine de gendarmes mobiles et policiers locaux réquisitionnant l'échelle des pompiers face à une quinzaine d'occupants non-violents.

Les méthodes ultra violentes utilisées ont été jusqu'à mettre en danger la vie des occupants lorsque ceux-ci ont été tabassés sur un toit à 12 mètres du sol. En toute illégalité d'ailleurs puisque seuls des groupes d'intervention spécialisés de la police sont habilités à intervenir sur les toits. Ceci illustre bien le droit que la police se donne d'agir en toute impunité se sentant soutenue par l'ambiance ultra sécuritaire actuelle.

On peut se demander s'il s'agissait bien de défendre la propriété privée au vu du saccage perpétré: toit défoncé au bélier, intérieur laissé dans un état lamentable après le passage des forces de l'ordre.

Le Crédit Agricole portera-t-il plainte contre ces dégradations?



Prépare le plus gros attentat de ta vie (et arrête de fumer par la même occasion)

Y'en a marre. Tu craques. Cette fois tu vas franchir le pas. Plus rien ne t'arrêtera. Mais tu ne sais pas comment faire ? Rien de plus simple pourtant !

Lasse tes chaussures et met ton blouson préféré. Dirige toi illico vers le fournisseur de matière première : le cours de breton ou de gallo de ta ville...ou celle d'à coté (quand on prépare la révolution, on ne compte pas les kilomètres). Tu arrives à destination et c'est déjà bien.

teur : tu t'inscris en première année de gallo ou de breton.

La machine infernale se met lentement en place, plus rien n'arrêtera ta détermination : parler ta langue ! Tu enclenches la minuterie.

Si tout se passe bien, si la



machine ne s'enraye pas (si tu ne fais pas ta feignasse surtout !), au bout de quelques temps tu parleras bre-

ton, tu parleras gallo !

T'emballes pas. Ça n'est pas fini. Tout commence au

Cheñch a ra liv ar pop-korn.

E 420 sal sinema e Bro-c'hall e teuio da gaki liv ar pop-korn. A-benn reiñ c'hoant d'ar re yaouank dont da lazhañ tud yaouank all, e raio an arme un tamm bruderezh war 128000 kartoñs pop-korn. War pevar tu ar c'hartoñs (livet evel ur gwiskamant soudard) hon do tro da welet luc'hskeudennoù ur vicher a denn d'an arme.

Evit ho sioulaat, grit evel don, pegit luc'hskeudennoù soudardet ha tañkoù e foñs ho chioù, hag ho po tro kac'haat ha staotañ war an arme bemdez !

R. D

C'est à ce moment que tu prends ton stylo, que tu sors ton chèque. Normalement ton compte en banque est bien rempli puisque tu n'engrasses plus l'Etat français depuis que tu as arrêté de fumer et de te bourrer systématiquement la gueule tous les jeudis soirs (note qu'il te reste samedi). A ce moment fait actionner le détonna-

contraire.

Maintenant, si tu suis la recette, ça t'évitera de marcher des heures comme un con sous la pluie, à Kemper ou Montroulez pour une Nième manif à la con.

Pourquoi ? tout simplement parce que cette langue avec qui t'en a chié, tu vas t'en servir, et bien même ! Le but ? Ne plus attendre

une hypothétique reconnaissance de ta langue par un Etat qui a utilisé toute son ingéniosité à la détruire. Ne plus pleurer comme unE conNE en la voyant disparaître petit à petit. Ne plus gémir, mais agir ! L'attentat linguistique peut éclater.

Ils ont mis des années à vouloir la détruire ? Nous allons la reconstruire, même avec nos petits moyens.

Tu fais de la musique ? Chante en breton

Tu écris des livres ? écris en gallo

Tu fais des sites internet, tu dessines, tu tagues, tu vends des cacahouètes, tu produis, tu fais des banderoles, tu voyages... on s'en fout, mais fous y ton grain de gallo ou de breton, parce que rien ne t'y empêche, et qu'il y en a marre de pleurer contre l'Etat quand tu peux changer le cours des choses. Si le breton ou le gallo deviennent visibles dans la vie de tous les jours on ne pourra plus les arrêter. Cela s'appelle la synergie !

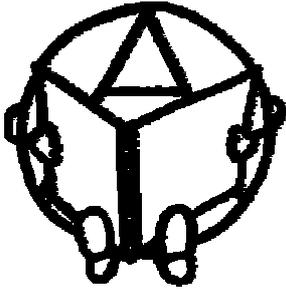
Regarde autour de toi... t'as vu, en s'y mettant tous ça marche ! Il peuvent toujours courir pour nous arrêter !

Apprendre le breton ou le gallo c'est prendre les moyens de devenir irrécupérables !

BADADAO !

FabrIs IskIs





SEVENADUR

LA DICTATURE DU CHAGRIN ET AUTRES ECRITS POLITIQUES 1945/1950 gant Stirg Dagerman.
Troet eus ar suedeg gant Philippe Bouquet.

Dileuriad-ardamez eus un emsav a vez graet « eus ar bloavezhioù 40 » anezhañ, hag a skignas e Sued mennozhioù ha temoù « tud ar bezoud », Stig Dagerman, skrivagner anezhañ, a oa anavezet ivez evel un den gant mennozhioù diveliour. E skridoù dastumet amañ a ziskouez droukziougan an aozour a-zivout aozadur kevredigezhioù a-vremañ.

Embannadurioù Agone, 12.5 E / 81.99 F

BILLET QUOTIDIENS gant Stirg Dagerman.

Fest Stirg eo ! Embannet eo ivez gant Cent pages ar wezh-mañ, un dastumad barzhonegoù flemmus eus an den meur ma oa ar saver flemmskridoù Stirg Dagerman. En em lec'hiañ a reont etre lennegezh ha kazetennerezh. Skrivet en deus dreist-holl D. Dagerman er gazetenn *Arbetaren*, ur gazetenn sindikalour-diveliour. E skridoù bemdeziek, *Dagsedlar*, a ziskouez e bennoberenn gwir, abalamour d'e skridoù ken flemmus a-enep d'ar sottoni, d'an traoù direizh...

Embannadurioù Cent Pages, 14 eur./ 91.83 F

VOUS NE POUVEZ PAS NOUS TUER / NOUS SOMMES DEJA MORTS. Algérie embrasée. Gant Farid Alilat ha Sheherazade Hadid

Setu aze un testeni war an darvoudoù skrijus, o deus lakaet da grenañ Kabili e-pad daou viz. A-drugarez da destenioù zo, al levr a goñt deomp an taol freuz hag abegoù an emsav-mañ.

Embannadurioù 1, 15.15 E / 99.4 F

L'EPOPEE D'UNE ANARCHISTE : NEW YORK 1886, MOSCOU 1920 / EMMA GOLDMAN

Setu un adembannadur gortozet. Buhezskrid ur yuzev a vro Rusia, lesanvet Emma ar Ruz, ur prantadig goude ma erruas e Stadoù Unanet, e 1889. Stourm a reas ar plac'h-mañ diehan a-enep galloudoù a-bep seurt hag a-enep tout ar pezh a c'hellfe enebñ ouzh frankiz an den, gant ma vefe en Amerika, e Rusia hag en Europa pa greske faskouriezhoù liesseurt.

Embannadurioù Complexe – 10.52 E / 69 F

LE LIVRE NOIR DE LA PUB gant Florence Amalou

Goude levr du ar gommonourien, levr du ar c'hevevalouriezh, n'eo ket deuet er maez c'hoazh levr du an diveli, na rit ket bil, met setu levr du ar bruderezh... Peadra da brederiañ war reuz ar bruderezh er gevredigezh, hag an darempredoù etre frankiz an den ha kaout urzh d'ober bruderezh.

Embannadurioù Stock – 18.60 E / 122 F



MASS PRODUCTIONS PRESENTE

BREIZH DISORDER

Festival 3 pour feter la sortie de la compil 2

Samedi 8 Décembre 01
dès 16h au
Parc Expo de Rennes
sortie St-Nazaire
périph. ouest

Avec les invités Suédois:

Voice of A Generation
(Punk-rock)

et les groupes Bretons:

Bacchus Temple Addicts
(Punk-core / St-Brieuc)

NEVROTIC EXPLOSION
(Punk-rock / Penthièvre)

ETAT D'URGENCE
(Punk / Vannes)

TRI BLEIZ DIE
(Rock-celtic / Nantes)

Lost Disciples
(Rock / Brest)

Right 4 life
(Hardcore / Nantes)

ABKAIN (Métal / Rennes)

THE MAD THRASHERS
(Hardcore / Vannes)

LIX XIVIA (Grindcore / Brest)

(Punk-celtic / Armor)

SKUDS AND PANIC PEOPLE
(Ska-core / Rennes)

CORE Y GANG

Tarifs:
80F
(12,20 Euro)
en loc
(points habituels)
100F
(15,25 Euro)
sur place



ROCKIN BONES
Rock n Roll Record Shop
Tél: 02 99 79 36 49
7 rue de la Motte Tablier - Rennes

KOPO
50 rue d'Antrain
35000 RENNES
Tél: (02) 99 33 66 01

ARMONIA
LES FUS DE RENNES
RENNES 35000 02 99 79 36 49

COAT-ALBRET
CIDRE BOUCHÉ DE BRETAGNE

RENNES MUSIQUE
13, rue du Maréchal Joffre
Tél: 02 99 79 10 40

MASS PROD - 19 rue Malaguti - 35000 Rennes - BREIZH - France
Tél: 0223402645 - Fax: 0223400689 - www.massprod.com



Manifestation pour la libération des prisonniers politiques Bretons samedi 19 janvier à Gwengamp (Guingamp) 15H place du Vally